

## **Le rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA**

**Sénat de la Roumanie**

J'aimerais commencer cette intervention en vous disant que notre Réseau commence à devenir obsolète. Malheureusement, à trente ans après son début, la pandémie du VIH/SIDA reste un défi mondial pour le développement et le progrès social. Nous sommes encore loin de l'éradication de ce fléau et, au contraire, les plus récentes statistiques internationales relèvent, **d'une part**, un ralentissement de la baisse des nouveaux cas de VIH/sida expliqué par un relâchement des comportements de prévention et par l'inefficacité /l'insuffisance des programmes de sensibilisation de la population aux risques<sup>1</sup> et, **d'autre part**, le fait que la pandémie mondiale de VIH/sida a tendance à se féminiser.

Dans ce contexte, soit qu'on parle de la nouvelle *Stratégie des Nations Unies 2011-2015 sur le VIH/sida - Objectif zéro*<sup>2</sup> ou de la *Stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/sida 2011-2015* de l'OMS, soit qu'on parle de la *Stratégie 2009-2013*<sup>3</sup> de lutte contre le VIH/sida dans l'Union européenne et les pays voisins, on peut remarquer l'intensification des efforts internationaux pour l'élargissement de l'accès des femmes aux programmes de santé sexuelle et génésique qui intègrent pleinement des services de détection, de conseil et de prévention en matière de VIH/sida, ainsi que pour la diminution de l'action des divers facteurs socio - économiques responsables pour l'exposition des femmes aux risques de contamination par le VIH/sida, tels que les inégalités entre les hommes et les femmes, la pauvreté, le manque d'accès à éducation et à une protection juridique efficace contre les violations des droits de l'homme.

Un bilan en quelques chiffres du VIH/sida en Roumanie, indique que:

- ◆ le taux prévalence du VIH est de moins de 0,5% ;
- ◆ au niveau épidémiologique on identifie:
  - l'épidémie de l'enfant (né entre 1987 et 1990). En 2000, 60% des enfants porteurs du VIH en Europe vivaient en Roumanie, conséquence du fait

---

<sup>1</sup> Le *Rapport de la Commission européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques* intitulé «*Panorama de la santé: Europe 2010*»

<sup>2</sup> Objectif zéro: zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au SIDA

<sup>3</sup> Continuation du plan de lutte contre le VIH/sida dans l'Union européenne et les pays voisins 2006-2009

qu'environ 7000 enfants- la grande majorité orphelins -, ont été contaminés entre 1985 et 1992 au sein des établissements hospitaliers/orphelinats;

- l'épidémie de l'adulte - le plus souvent à transmission sexuelle;

- ◆ **5193** femmes et 6875 hommes malades de sida ont été enregistrés entre 1985 et 2010;
- ◆ **2248** femmes et 2381 hommes contaminés avec le VIH ont été enregistrés entre 1992 et 2010;
- ◆ **178** femmes et 262 hommes *nouvellement séropositifs* ont été enregistrés en 2010;
- ◆ le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a stoppé ses financements<sup>4</sup> en juin 2010, ce qui a déterminé la disparition de nombreux programmes de prévention du VIH;
- ◆ la crise économique a déterminé le gouvernement roumain de restreindre et même de stopper pour quelques mois le *Programme national de traitement antirétroviral gratuit* - géré par le *Centre National de lutte contre le sida*.<sup>5</sup> En conséquence, en 2010, environ 6500 personnes séropositives ont reçu un traitement antirétroviral sur un total estimé de 8900 personnes ayant une indication au traitement.

En ce que concerne le rôle des autorités roumaines dans **la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA** il faut souligner que, en dépit du fait que nous avons conservé une faible prévalence dans la majorité de la population et du fait que les femmes roumaines ne représentent pas une catégorie plus exposée que les autres aux risques, les actions de la Roumanie visent à mettre en œuvre ses engagements comme membre de l'ONU, de l'OMS, de l'UE et d'accommoder les lignes directrices des nouvelles stratégies européennes<sup>6</sup> et internationales aux ses propres réalités économiques et sociales. En disant *ses réalités* je dis: les effets de la crise économique et financière, les implications budgétaires du nouvel statut de *pays donneur de l'assistance pour le développement*, la décentralisation et la réorganisation du système sanitaire roumain, l'implémentation de la nouvelle Stratégie 2011- 2012 de rationalisation des hôpitaux, l'exode massif de médecins et de personnel sanitaire, etc.

Tenant compte des faits suivants:

- ◆ une nouvelle Stratégie Nationale pour la surveillance, le contrôle et la prévention de l'infection à VIH/SIDA, menée à assurer la continuation de la

---

<sup>4</sup> La Roumanie, pays membre de l'Union Européenne à commencer de janvier 2007, ne fait plus partie des pays éligibles pour le Fonds mondial.

<sup>5</sup>En valeur d'approximatif 33 millions USD ; supporté par le Budget de l'état.

<sup>6</sup>Au niveau européen, la promotion active de la santé sexuelle et l'encouragement des modes de vie sains en termes de comportement sexuel représentent les objectifs principaux du **Programme Santé de l'UE pour la période 2008-2013**.

Stratégie de 2004 -2007, attend l'approbation du gouvernement depuis une année;

- ◆ la grande majorité des infections à VIH sont transmises sexuellement ou associées à la grossesse, à l'accouchement ou l'allaitement;
- ◆ *l'implémentation de la Stratégie nationale sur la santé et les droits reproductifs (2002-2006)*<sup>7</sup> a conduit aux développements positifs mais il y a aussi des objectifs qui restent non-accomplis. Un des plus importantes d'entre eux, c'est l'objectif de la réduction à 80% la transmission verticale de l'infection par une gestion plus efficaces les situations des femmes enceintes et des mères vivant avec le VIH/sida;

nous avons procédé à une réévaluation des priorités et des ressources, de même qu'à l'identification de nouvelles solutions aux problèmes liés à la qualité, à l'équité et à l'accessibilité aux services de santé et de santé sexuelle et reproductive, en mettant l'accent sur la création **de liaisons bidirectionnelles et de synergies entre le VIH/sida et la santé sexuelle et génésique.**

Dans ce contexte, en me référant surtout à l'action parlementaire en domaine, je voudrais vous informer que:

- ◆ la *Sous-commission pour population et pour développement du Sénat roumain*, qui fonctionne au sein de la Commission pour la Santé, a organisé (décembre, 2010) un débat de planification du processus d'élaboration de la *Stratégie nationale pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction 2011-2015*. Dans ce processus ont été impliqués les représentants des autorités centrales et locales, du Parlement, du Bureau de l'ONU pour Population et Développement en Roumanie<sup>8</sup>, du Bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé en Roumanie et des plus importantes organisations de la société civile<sup>9</sup> en domaine. Le processus d'élaboration est en cours et on estime que la Stratégie va entrer en vigueur à la fin de l'année.
- ◆ une récente initiative législative<sup>10</sup> d'un sénateur prévoit la pénalisation de la **dissémination volontaire** des maladies sexuelles **conduisant au décès de la personne infectée**, comme infraction criminelle.

---

<sup>7</sup> Tels que la diminution de la mortalité maternelle, la diminution de demande d'avortement, l'augmentation de l'utilisation de moyens contraceptifs modernes, etc.

<sup>8</sup> En conformité avec l'Arête du gouvernement nr.261/2010, Règles pour la réalisation des programmes nationaux de santé en 2010, la section 3.1 du paragraphe 5 „Santé comme un objectif pour 2010”, l'objectif de réaliser cette nouvelle stratégie sera rempli en collaboration avec le OMS et ONU pour Population et Développement.

<sup>9</sup> La **Société Roumaine de lutte contre le SIDA**, une des plus importantes ONG en domaine, implémente un Projet financé par le Fond Social Européen (période de la mise en œuvre février 2010 - février 2013, un budget de plus de 2 millions Euro) «*C'est votre droit de savoir - Project pour la promotion de la santé des femmes*».

<sup>10</sup> en procédure législative au Sénat